

## Capitaliser sur les processus transversaux interservices déjà existants



### Enjeux

Les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre comme d'adaptation aux changements climatiques sont par nature transversaux aux différents services communaux. Ils concernent ainsi l'ensemble des domaines d'action de la Commune. Certains le sont de manière directe, tels que par exemple la gestion bâtiments et des constructions, l'aménagement du territoire ou encore l'entretien des espaces verts. D'autres le sont de manière plus indirecte : par ex. la cohésion sociale, la culture ou la communication permettent de relayer les mesures du PCCom auprès de la population, mais aussi d'en adapter les conditions de mise en œuvre selon les besoins des différents publics.

L'implication de tous les services communaux dans la définition et la mise en œuvre des mesures du PCCom est donc essentielle. C'est dans cette perspective qu'a été conçue la démarche de ce dernier, avec pour préoccupation première de valoriser les dispositifs de collaboration transversaux déjà existants entre les services. L'objectif est également de pouvoir, en retour, nourrir et consolider ces collaborations grâce aux projets du PCCom, dans un souci de cohérence entre les différentes actions communales, mais aussi d'efficacité dans l'utilisation des ressources qui y sont allouées.



### Actions

- Utiliser les synergies existantes entre services pour nourrir la dynamique du PCCom (6.1.1)
- Intégrer les enjeux liés au climat et au développement durable dans les projets à long terme des services (5.4.2)

## Anticiper les moyens nécessaires pour un déploiement à long terme du PCCom



### Enjeux

Le but du PCCom est d'accompagner la transformation progressive du territoire et de la société dans une direction compatible avec la neutralité carbone, mais également favorable au renforcement de nos capacités d'adaptation face aux changements climatiques. Il s'agit donc d'anticiper des évolutions profondes dans nos manières d'habiter, de nous nourrir, de nous déplacer, de travailler, de consommer, etc.

Pour soutenir de telles transformations, la Commune se doit, dès aujourd'hui, d'examiner chacun de ses projets d'importance à l'aune de leur contribution aux objectifs climatiques, tout en replaçant ces derniers au sein d'une vision large de la durabilité, qui intègre les enjeux sociaux et économiques en articulation avec les questions environnementales.

Afin d'intégrer au mieux ces enjeux dans ses différents projets, la Commune doit aussi se donner les moyens d'anticiper les évolutions qui pourront s'avérer nécessaires en termes de ressources et de compétences internes, tout en intégrant les possibilités de mutualisation au niveau intercommunal.



### Actions

- Examiner et optimiser les investissements communaux au regard de critères climatiques et de développement durable (6.2.1)
- Anticiper les besoins de renforcement des ressources et compétences liées aux enjeux climatiques (6.2.2)

## Suivre la mise en oeuvre et les effets du PCCom

### Enjeux

Le PCCom est un document évolutif dont les mesures doivent pouvoir être régulièrement mises à jour, en fonction des transformations effectivement constatées sur le territoire, mais aussi du chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs cadres posés en matière de réduction des émissions comme d'adaptation aux changements climatiques.

L'horizon de la législature apparaît dans cette perspective cohérent, un délai de plusieurs années étant nécessaire pour pouvoir constater des «résultats», c'est-à-dire des changements mesurables sur le territoire en termes, notamment, d'émissions de gaz à effet de serre.

Dans l'intervalle, il n'en reste pas moins essentiel de suivre en continu la mise en oeuvre des mesures portées par les différents services, pour repérer et consolider les actions qui fonctionnent, mais aussi identifier d'éventuelles difficultés nécessitant des adaptations dans les modalités de mise en pratique des actions du PCCom. En complément aux coordinations quotidiennes existant avec les différents services, un bilan annuel complet sera effectué, appuyé sur des échanges avec les personnes référentes pour les actions climat.



### Actions

- Effectuer, en collaboration avec les services communaux, un suivi annuel sur la mise en oeuvre des mesures du PCCom (6.3.1)
- Mettre à jour le bilan carbone en fonction de la disponibilité des données (6.3.2)
- Mettre à jour les actions du PCCom lors de chaque législature (6.3.3)

## Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire versoisien



### Enjeux

Les transformations visées par le PCCom ne pourront se concrétiser sans une implication de tous les acteurs du territoire : acteurs économiques, habitants, artisans, commerçants. Bien qu'il repose essentiellement sur des leviers indirects (incitation, sensibilisation, etc.), le travail de mobilisation de ces acteurs est essentiel, et potentiellement porteur d'importants cobénéfices en termes, notamment, de cohésion sociale, de santé et de qualité de vie.

En complément aux interventions cantonales et en coordination avec les autres Communes, la Ville de Versoix a ici un rôle essentiel à jouer en raison de la proximité qu'elle entretient avec les acteurs de son territoire, mais aussi de son implication forte en matière, notamment, de politique sociale, de sports, de culture ou encore de communication. L'enjeu, en effet, n'est pas seulement de favoriser la « mise en mouvement », mais bien d'aller au contact des différentes catégories d'acteurs, pour comprendre leurs besoins et prendre en compte les attentes, mais aussi les craintes, qui conditionneront la réussite des mesures du plan climat.

### Actions

- Valoriser les actions menées par les services auprès des différents publics - habitants, associations, entreprises, etc. - pour les sensibiliser aux enjeux climatiques (6.4.1)
- Etablir une stratégie de mobilisation de tous les acteurs du territoire autour des mesures du PCCom (6.4.2)
- Renforcer les collaborations et partenariats avec les autres collectivités publiques, notamment le Canton et les Communes genevoises (6.4.3)